



## Dossier de presse

### Un Observatoire de l'eau au Parc national de forêts !

À l'occasion de la journée internationale des zones humides, le 2 février 2026, le Parc national de forêts ouvre un portail dédié à l'observation de la ressource en eau, des rivières et des milieux aquatiques de son territoire.

Le Parc national de forêts se dote de plusieurs observatoires dans le but de suivre l'évolution du territoire dans ses différentes composantes : forêts, eau, faune, flore, foncier, paysage, activités socio-économiques, etc. Les données chiffrées obtenues sont mises à disposition via un portail dédié. Le début de l'année 2026 voit la naissance de l'Observatoire de l'eau. Il vient rejoindre l'Observatoire des forêts, en ligne depuis mars 2025.

<https://observatoire.forets-parcnational.fr/>

### L'eau, un enjeu majeur du Parc national de forêts

L'eau constitue un élément fondamental du Parc national de forêts. Elle façonne les paysages, accueille des espèces patrimoniales et protégées, alimente les populations... Elle est un bien commun et précieux. Sa préservation constitue une ambition majeure du Parc national au même titre que celle de la forêt.

Grâce à une pluviométrie annuelle généreuse, comprise entre 800 et 1 100 mm, l'eau est omniprésente sur le territoire du Parc national et génère une **grande diversité de milieux aquatiques et humides** : cours d'eau, mares, marais, prairies humides... Omniprésente mais pas en excès et de plus en plus **exposée aux aléas climatiques**.

**Les sources**, très nombreuses, donnent naissance à un réseau hydrographique dense : sources de l'Aube, de l'Ource, de la Digeanne, de la Coquille, du Brévon, de l'Aubette, du Coupe-Charme, de l'Aujon, de la Suisse, des Tilles... **Le sous-sol majoritairement karstique** ne permet pas de stockage important, l'eau s'écoulant rapidement. Aussi certains tronçons de cours d'eau connaissent des assèchs voire des pertes sur des linéaires importants en été. Les sources captées pour alimenter en eau potable la population (près de 200 sources) sont elles aussi exposées au risque de baisse des débits.



Source de l'Aube © Jean-François Feutriez



L'Ource à Brion © Matthieu Delcamp



Fait notable de notre territoire, **la ligne de partage des eaux** traverse le Parc national sur sa partie Sud Est. Deux destinations ainsi bien différentes, entre Océan Atlantique ou mer Méditerranée, selon là où tombe la pluie. 86% du territoire appartient au bassin versant de la Seine et 14% à celui du Rhône.

Nos rivières situées en tête de bassin versant constituent des **zones de refuge** pour plusieurs espèces aquatiques dont le cycle nécessite un habitat non dégradé, des eaux fraîches, bien oxygénées et non polluées. La présence de **ces espèces indique une bonne qualité de l'eau et un bon état des milieux aquatiques**.

Pollutions, destruction de la ripisylve, piétinement du lit et des berges, espèces invasives parfois porteuses de maladies, réchauffement des eaux, baisse des débits sous l'effet du changement climatique... sont autant de **facteurs qui menacent leur survie**.

## Les actions du Parc national en faveur de l'eau et des milieux aquatiques

Parmi les missions du Parc national, une mission centrale consiste à **améliorer la connaissance du fonctionnement des écosystèmes en vue de les protéger, les gérer et suivre leur évolution**. Les milieux aquatiques sont bien entendu concernés au même titre que les forêts et les autres écosystèmes présents sur le territoire.

**L'Observatoire de l'eau va mettre à disposition du grand public, des habitants, des acteurs du territoire, des gestionnaires et des experts, des données harmonisées sur l'eau.**

Dans un premier temps, les données sur l'eau produites par d'autres acteurs, sont rassemblées, traitées et présentées à l'échelle de notre territoire. De nombreux acteurs interviennent dans la gestion de l'eau et sont à l'origine de données : Agences de l'eau, syndicats de rivières, collectivités, fédérations de pêche, OFB...

Les données d'ores et déjà mises en ligne portent sur la qualité des cours d'eau, leurs débits (sécheresses/inondations), l'assainissement, la préservation des milieux et la biodiversité (marais, poissons, mollusques, écrevisses).

Dans un deuxième temps, les données existantes seront complétées par des études et relevés complémentaires. Le travail mené par le Parc national de forêts avec ses partenaires visera à :

**\* Améliorer le tracé des cours d'eau** : la cartographie des cours d'eau va évoluer, notamment le petit linéaire situé en milieu forestier insuffisamment représenté à ce jour.

**\* Suivre le fonctionnement hydrologique** des cours d'eau : les tronçons de cours d'eau sensibles aux assecs vont faire dès 2026 l'objet d'un suivi en étiage grâce aux observations des gardes moniteurs.



\* **Mettre en place des dispositifs de suivis physico-chimiques et biologiques** : dans un premier temps c'est le paramètre **température de l'eau**, facteur important pour la plupart des espèces aquatiques de nos rivières, qui fera l'objet d'un suivi grâce à l'acquisition de sondes thermiques. Ce suivi servira de base à une cartographie des zones susceptibles de servir de refuges thermiques aux espèces.

\* **Conduire l'identification des sources de pollution et leur réduction**. Pour le maintien et l'amélioration de la qualité de la ressource en eau une animation du territoire dans le but **d'améliorer l'assainissement** des collectivités a été initiée en 2025. Une première piste consiste à favoriser la mise en œuvre d'opérations groupées de réhabilitation de l'assainissement individuel.

\* **Proposer une charte de bonne gestion de cours d'eau aux riverains et gestionnaires** : atteindre le bon fonctionnement des milieux aquatiques nécessite de travailler avec les gestionnaires à la remise des cours d'eau dans leur lit naturel, au rétablissement de la continuité écologique. Une bonne gestion des cours d'eau en particulier celle des boisements rivulaires (ripisylve) doit être obtenue.

\* **Identifier l'ensemble des marais tufeux** : ces milieux constituent des milieux emblématiques du Parc national de forêts identifiés en tant que cibles patrimoniales. À ce titre, l'établissement public a pour mission d'en assurer la **conservation**. Alors qu'ils sont généralement localisés dans les régions montagneuses et calcaires du Jura et des Alpes, **près d'une centaine de marais tufeux sont dénombrés dans le Cœur du Parc national de forêts**, et probablement le double à l'échelle de l'Aire optimale d'adhésion. Un état des lieux complet est entrepris par le Parc national. Il permettra d'établir un diagnostic spécifique de chaque marais et de définir un programme d'actions pour suivre, conserver ou restaurer.

>>> Afin de mieux comprendre le fonctionnement hydraulique des marais, un travail va être mené en 2026 en partenariat avec l'Université de Bourgogne. Le but est d'identifier l'alimentation en eau des marais en s'appuyant sur la cartographie 3D produite par analyse des données LiDAR Haute Définition mise en œuvre par l'IGN.

\* **Etudier les espèces aquatiques à enjeu de conservation** : trois groupes faunistiques font actuellement l'objet d'études et d'investigations plus poussées au sein du Parc national.



Chabot  
© Benjamin Pawlica



Ecrevisse à pieds blancs  
© Marlène Crubillé



Prospection mollusques  
© Claudine Lécuret

**Les poissons** parmi lesquels la **Truite fario** indicatrice de bonne qualité des rivières, le **Chabot** repas de choix de la cigogne noire et la **Lamproie de planer** espèce protégée. L'élaboration d'un **Plan d'action en faveur des poissons** démarre en 2026 avec les acteurs concernés. L'objectif est



d'identifier les actions à mettre en œuvre collectivement pour aboutir à une gestion piscicole adaptée et durable.

Les **écrevisses** dont la très emblématique et protégée **Ecrevisse à pattes blanches** et les **mollusques** en particulier les bivalves, groupe marqué par une forte chute de diversité en France, ont fait l'objet de prospections pour mieux cartographier leur présence.

L'Ecrevisse à pieds blancs est confirmée sur 20 stations. 15 espèces de bivalves ont été trouvées dont 5 nouvelles espèces.

En complément des prospections visuelles, le Parc national de forêts expérimente une **méthode non invasive basée sur la détection de l'ADN environnemental (ADNe)**. Celui-ci est laissé à l'état de traces dans l'eau par les espèces présentes. Cette analyse permet d'évaluer la présence ou l'absence des espèces étudiées. C'est une méthode particulièrement utile pour détecter la présence d'espèces difficiles à observer ou dans des secteurs difficiles d'accès. Elle permet en outre la détection de pathogènes (peste de l'écrevisse). Cette technique a été mise en œuvre en 2024 et 2025 sur le territoire du Parc national à des fins de détection de l'Ecrevisse à pieds blancs et de la peste de l'écrevisse.



Prélèvement ADNe méthode Spygen © Camille Savary



## Un observatoire pour mieux connaître, suivre et partager

L'Observatoire de l'eau permettra à terme de mieux connaître les milieux aquatiques et la ressource en eau du territoire, de suivre leur évolution sous l'effet des changements du climat au travers d'un ensemble d'indicateurs. Il mettra à disposition du grand public, des habitants, des acteurs du territoire, des gestionnaires et des experts, des données harmonisées sur l'eau offrant une vision d'ensemble des enjeux liés à l'eau la plus complète possible.

### Premiers chiffres clés :



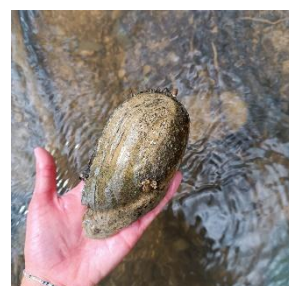
© Franck Fouquet

**1 240 km** de cours d'eau dont 15% dans le Cœur du Parc national



© Benjamin Pawlica

**54%** des cours d'eau sont en **bon état écologique**



© Lilou Roche et Loïc Gruit

**48%** du linéaire prospecté en 2024 **révèlent la présence de bivalves** vivants ou de coquilles anciennes



© Marlène Crubillé

La présence de **l'écrevisse à pieds blancs** est confirmée sur **20 stations**



© Florian Burtin

**Les peuplements piscicoles** de **13%** des stations suivies sont en **très bon état**



© Margaux Lion

**Une centaine de marais tufeux** dans le Cœur du Parc national

L'ensemble des informations et des résultats de l'Observatoire de l'eau sont disponibles sur le site web dédié du Parc national : [https://observatoire.forets-parcnational.fr/?page\\_id=2311](https://observatoire.forets-parcnational.fr/?page_id=2311)

Un enrichissement à venir avec d'autres indicateurs et une mise à jour régulière qui permettra de suivre les tendances d'évolution.

